

LE PARC DE MATÉRIEL SCÉNIQUE - PMS UN OUTIL D'ARTEL 91 AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Une ressource unique en Ile-de-France

Il existe une vingtaine de parcs de matériel en France, certains au cœur d'une structure culturelle (l'Agence Culturelle d'Alsace, la Régie PACA...), d'autres étant autonomes et n'ayant comme vocation que la mise à disposition de matériel (l'APMAC en Charente-Maritime par exemple).

Contrairement à la plupart des parcs de matériel qui sont à l'initiative d'une politique régionale, le parc d'ARTEL 91¹, créé en 1985, répond à une volonté du Conseil Général de l'Essonne. Exclusivement destiné au champ culturel - où les moyens font souvent défaut, le PMS a été imaginé comme un outil au service du développement culturel et de l'aménagement d'un territoire composé de 196 communes dont près de 85% compte moins de 10 000 hab. (cf témoignage de Guy Cappé et de Romain Mericskay - *91 Cultures* Mai 2008)

LE PMS, un outil d'ARTEL 91, association de coopération culturelle en Essonne

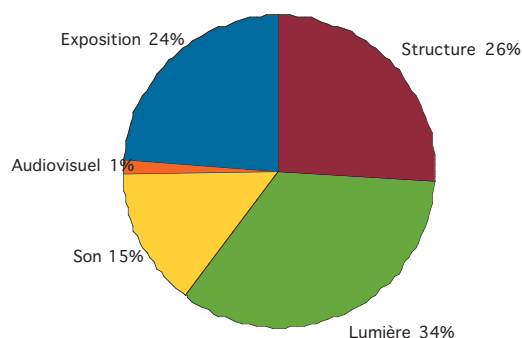
En 2008, le PMS² constitue une ressource vive du projet d'ARTEL 91. Pascal Négron, directeur technique et Frédéric Duquenne, chargé du parc de matériel, gèrent le matériel, conseillent, accompagnent et coordonnent les projets et manifestations et mettent en œuvre les aménagements techniques nécessaires aux lieux de diffusion non-équipés.

Composition du matériel

Le PMS est composé de plus de 100 projecteurs ainsi que des pieds, des structures de pont et du pendrillonage en quantité permettant de recréer de véritables petits théâtres, de matériel de sonorisation pour la mise en place de petits concerts, de matériel vidéo, d'une dizaine de consoles son et lumière, de la plus petite à la plus grosse, de podium pouvant se transformer en gradinage, de grilles d'exposition et des centaines de mètres de câblage audio et électrique.

Ces matériels professionnels et polyvalents, peuvent être utilisés pour des manifestations en intérieur ou extérieur pour de la musique, de la danse, du théâtre, des arts de la rue, des expositions...

Composition du PMS



Vous pouvez consulter ici la liste complète du matériel

Implication du parc dans les projets d'ARTEL 91

Le PMS apporte ses compétences de manière transversale à l'ensemble des projets mis en place par les différents pôles d'ARTEL 91 ainsi que dans le cadre de partenariats culturels et artistiques essonniers :

- Aménagement de lieux non équipés pour des représentations en danse, théâtre, musique, arts de la rue... (Fête de la science, Aventure musicale à Moigny sur Ecole, randonnées spectacles en collaboration avec le Parc Naturel Régional du Gâtinais, festival les Hivernales...)
- Réalisation technique des projets de rencontres et de formations
- Coordination technique lors de plateaux de présentation de compagnies professionnelles
- Suivi, conseil et aide aux artistes dans le cadre des accompagnements de compagnies
- Restitution et captation des projets d'éducation artistique (Art Ethno)
- Mise en place de formations et de sensibilisations à la technique dans le spectacle
- Prêt de matériel dans le cadre de soutien à nos partenaires et aux artistes
- Local qui peut se transformer ponctuellement en lieu de création et de construction de décor ou d'exposition.

Environ 20% des sorties de matériel par an sont réalisées pour des activités d'ARTEL 91.

La location de matériel : une porte d'entrée vers le développement de projets culturels et un moyen de structuration des équipements.

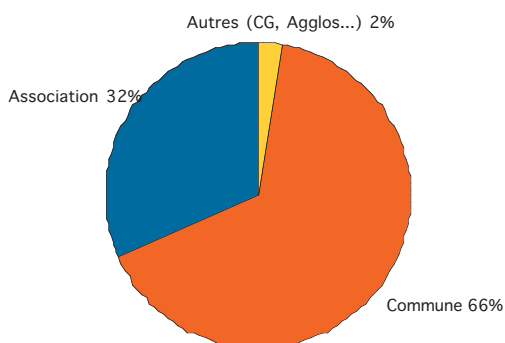
Une infrastructure adéquate

De loin la partie la plus visible du PMS, ce service de location permet aux adhérents d'ARTEL 91 de bénéficier d'une infrastructure adéquate à la réalisation d'évènements culturels et facilite l'accès à la dimension technique d'un évènement souvent jugé inaccessible tant du point de vue de l'équipement technique que des moyens financiers. Il permet notamment de recréer de véritables lieux de spectacles dans des salles totalement non équipées.

Un système d'adhésion adapté

Deux systèmes d'adhésion permettent de s'adapter aux utilisateurs ponctuels ou plus réguliers grâce à la carte PMS. En outre le montant des cotisations est dégressif selon la taille de la commune afin de permettre un égal accès à tous à la culture.

Les usagers du parc



Les communes, principales utilisatrices du PMS, sont réparties dans l'ensemble du territoire. 80% des sorties de matériel sont réalisées par des communes de moins de 10000 habitants.

Une sensibilisation aux réalités de la diffusion

Au delà de la simple location l'objectif du PMS est également de sensibiliser les acteurs culturels locaux à l'exigence des contraintes techniques nécessaire à la réalisation d'évènements culturels, et de prendre en compte autant l'aspect esthétique que l'aspect sécurité.

Un partenaire pour des conseils spécifiques et adaptés

L'équipe du PMS doit tenir compte d'un panel d'utilisateurs dont les compétences et les besoins sont multiples ; en effet elle doit autant répondre à une première approche de la technique face à des organisateurs novices qu'à se positionner comme parc de complément pour des structures déjà équipées et s'adresser alors à des professionnels confirmés.

Le PMS se situant hors du système marchand et des besoins de rentabilité des prestataires privés, il permet un rapport de confiance et d'impartialité dans le conseil et la réalisation de leurs projets culturels.

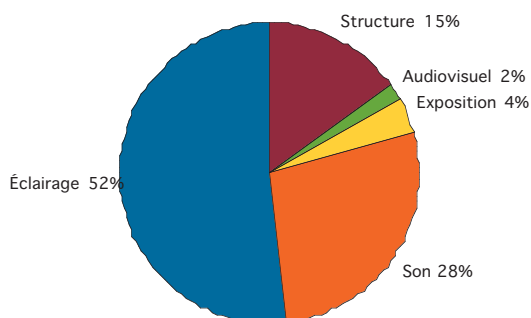
La technique, un des moyens dans la réalisation de projets culturels

La nécessité d'avoir du matériel technique étant incontournable à la réalisation d'un projet culturel, tout développement culturel demande à moyen terme un équipement adéquat.

La possibilité de bénéficier d'un accès et d'un conseil à tout l'aspect technique d'un projet culturel amène progressivement les villes et associations à investir et à s'équiper de manière durable.

Toutefois, les structures aux moyens financiers les plus modestes peuvent néanmoins continuer à envisager des projets culturels en consacrant la plus grande partie de leur budget à la partie artistique tout en bénéficiant de matériel technique accessible.

Nature du matériel utilisé



Soit en moyenne par an 1500 projecteurs, 200 enceintes, 800m² de podium, 450m de structures de pont, 350 pieds de projecteurs ou encore 1800 grilles d'exposition (28 tonnes !?!) qui sont utilisés chaque année pour des manifestations culturelles sur le département de l'Essonne.

Perspectives

En 2008, sous la dynamique nouvelle d'ARTEL 91, le pôle technique étend son champ d'activité et propose de nouveaux services pour ses adhérents:

- Édition prochaine d'un guide technique à destination des organisateurs de spectacles. Ce document apportera des bases et des connaissances techniques nécessaires à la bonne mise en place d'un spectacle.
- Conseil et accompagnement des adhérents dans la structuration et l'optimisation de leurs équipements (construction, aménagement de salles de spectacles, investissement dans du matériel technique...).
- Mise en place de formations techniques aux arts du spectacle à destination de jeunes ou d'utilisateurs non techniciens.
- Mise en réseau de personnels techniques dans le cadre de projets de territoire.

Contacts :

Pascal Négron – 01 60 87 80 10 pascal.negron@artel91.org

Frédéric Duquenne – 01 60 87 80 07 frederic.duquenne@artel91.org